

B. CERFA N° 14734*01 : DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS PRÉALABLE À LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'IMPACT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

□□□□ □□□□ □□□□ □□□□□□

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code forestier en vue de la reconversion des sols, portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 hectare.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan cadastral (II.) - Plan de composition du projet (IV.) - Notice d'incidence environnementale (VIII.)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



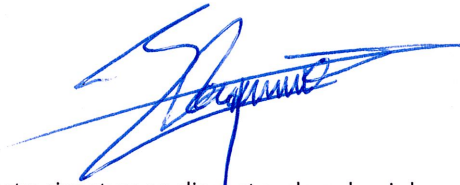
Fait à

BORDEAUX

le,

21/07/21

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

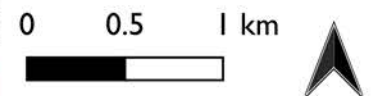
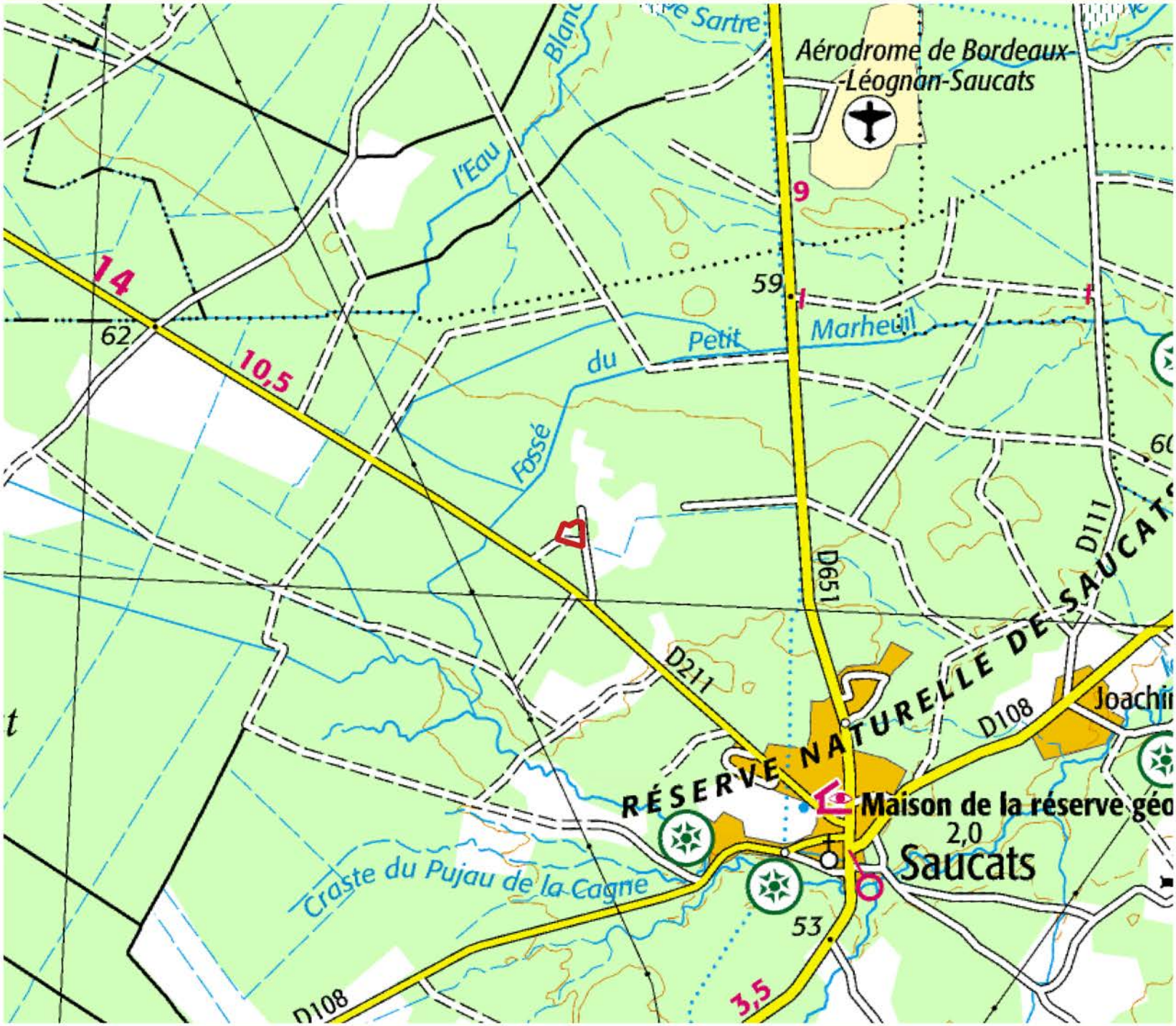
C. ANNEXES

I. PLAN DE SITUATION

Situation géographique

Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS

 Périmètre d'études



Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 20/06/2021

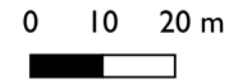


II. PLAN CADASTRAL

Situation géographique

Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS

 Périmètre d'études

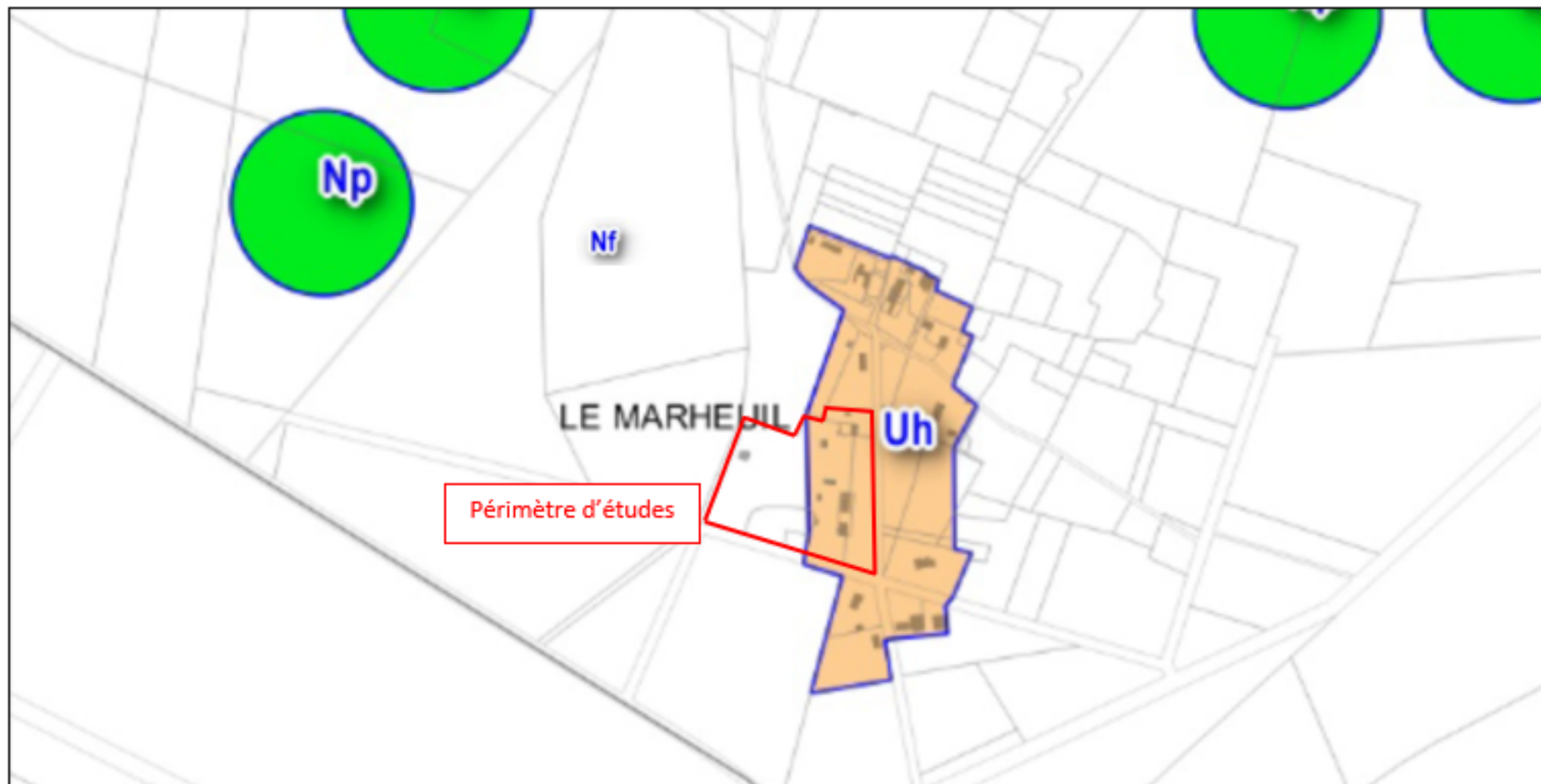


Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 20/06/2021



**III. EXTRAIT DU PLAN DE ZONAGE DU PLU
(SOURCE : MAIRIE DE SAUCATS)**

EXTRAIT DU PLU – COMMUNE DE SAUCATS



Uh - secteur de hameau constructible

A - zone agricole

N - zone naturelle et forestière

Np - secteur naturel protégé

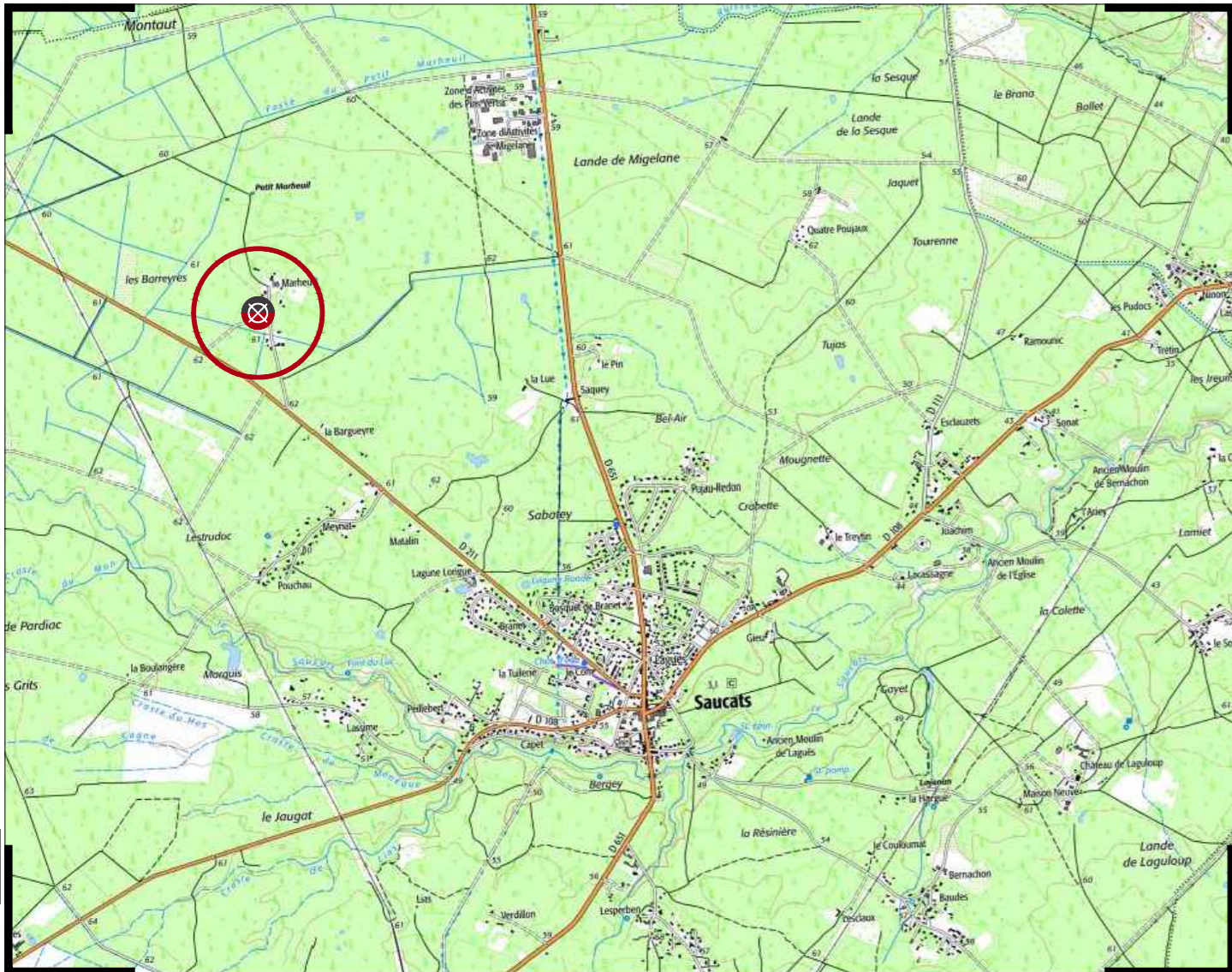
Nc - secteur dédié aux carrières

Ne - Secteur dédié à la production d'énergie photovoltaïque

Nf - secteur dédié à l'exploitation forestière

**IV. PLAN DE COMPOSITION DU PROJET
(SOURCE : Cabinet SANCHEZ & S CARRÉ)**

ESQUISSE D'AMENAGEMENT

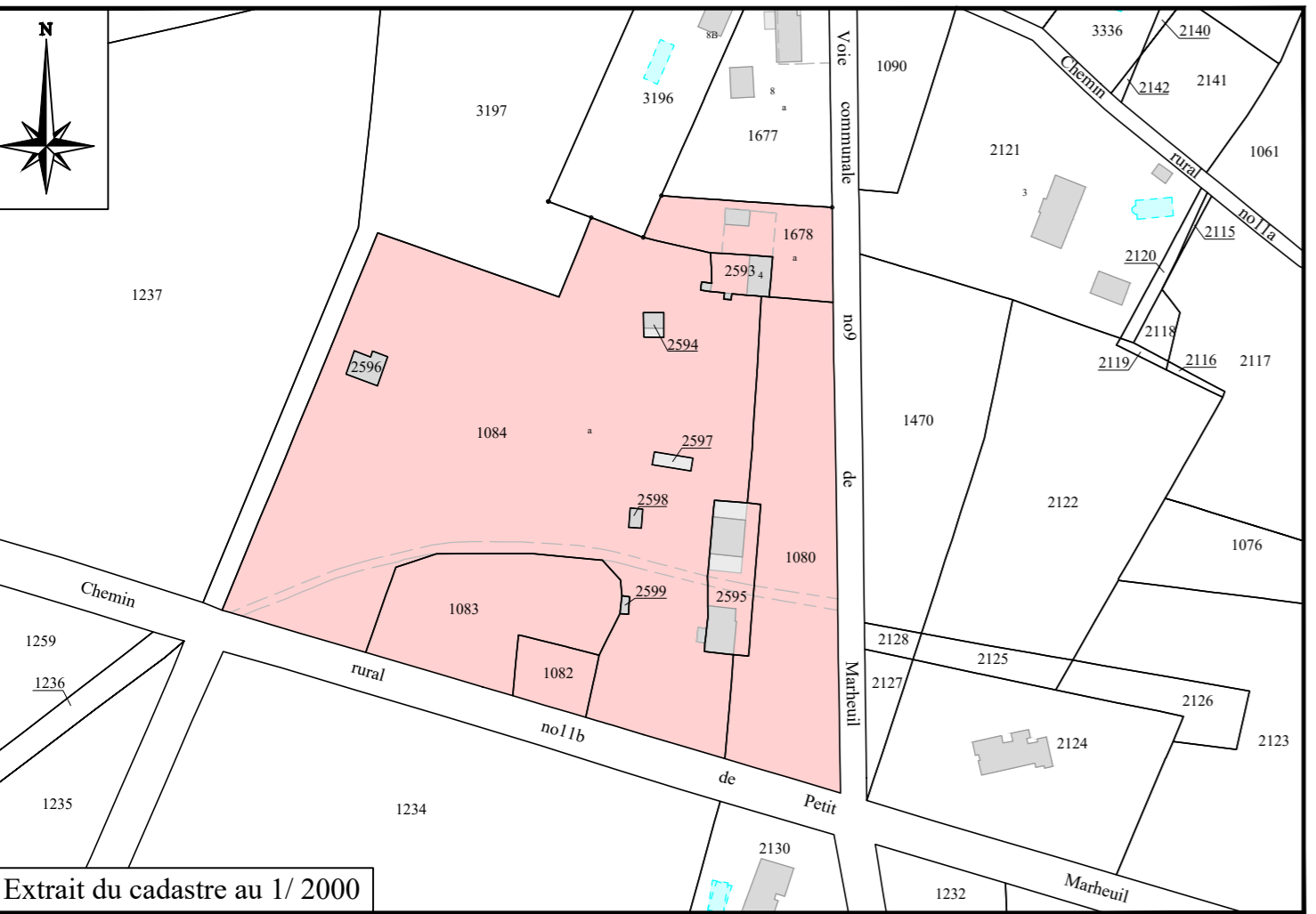


Extrait du Géoportail sans échelle

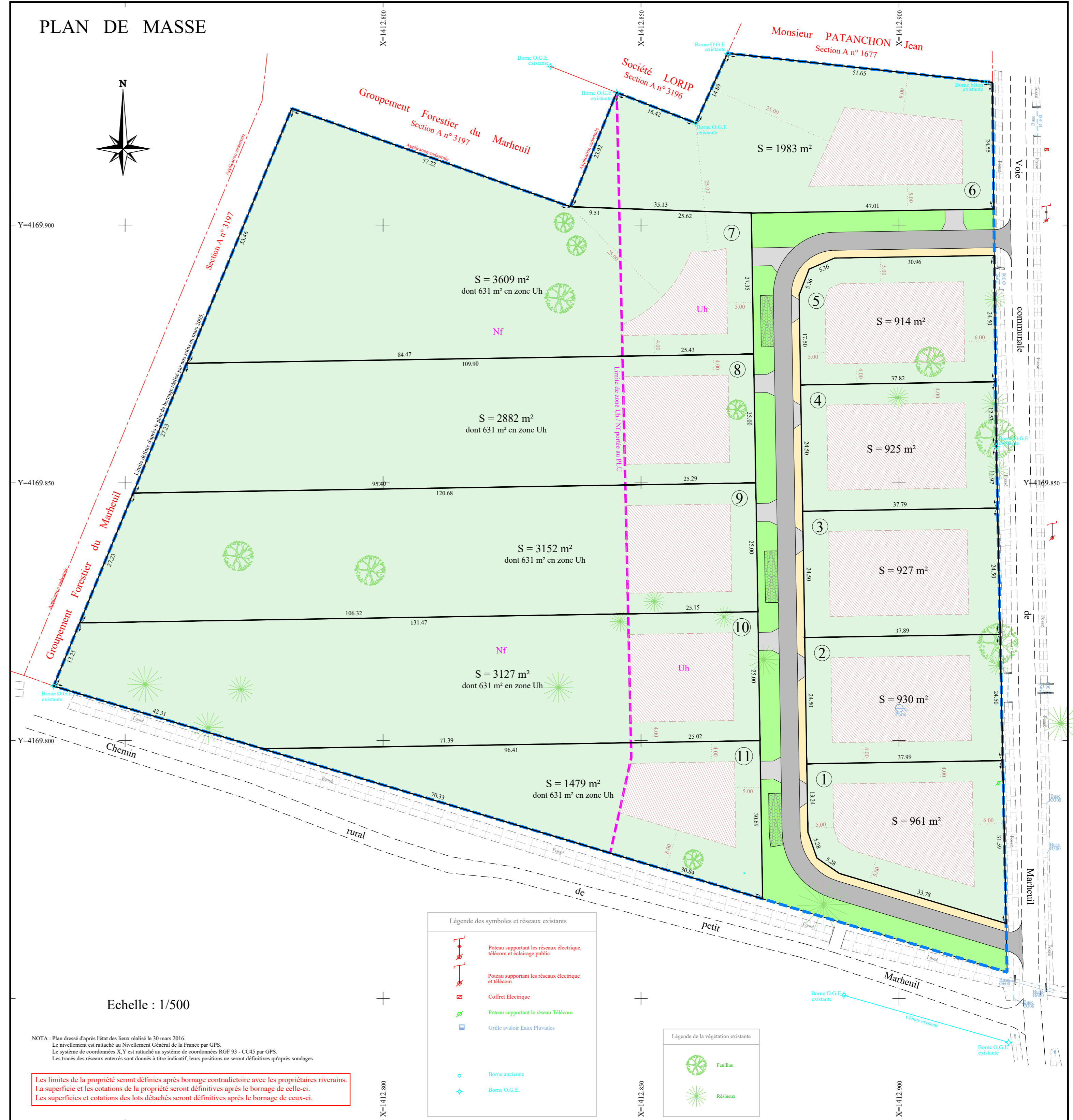
Propriété de CITY FONCIER FBS Immeuble sis au lieu-dit " Le Marheuil " Commune de SAUCATS

GÉOMÈTRE-EXPERT & MAÎTRES D'OEUVRE VRD

<p>SANCHEZ & GILLES ESCARRET ETUDES & AMÉNAGEMENTS GÉOMÈTRE-EXPERT</p>	<p>Mathieu SANCHEZ & Gilles ESCARRET contact@sanchez-gbe.com www.sanchez-gbe.com</p>	<p>LA BREDE 25 Chemin d'Éyquem 33652 La Brède Tél : 05 57 97 95 95 Fax : 05 57 97 95 90</p>	<p>ANDERNOS-LES-BAINS 5 Bis Rue du XI Novembre (Place du marché) 33510 Andernos-les-bains Tél : 05 56 26 11 40</p>	<p>GÉOMÈTRE-EXPERT CONSEILLER VALORISER GARANTIR</p>
	<p>SEULS LES PLANS ÉTABLIS EN COULEUR PAR LA DÉNOMINATION DU GROUPE CERTIFIENT LEUR AUTHENTICITÉ.</p>			
	<p>SEULS LES PLANS ÉTABLIS EN COULEUR PAR LA DÉNOMINATION DU GROUPE CERTIFIENT LEUR AUTHENTICITÉ.</p>			



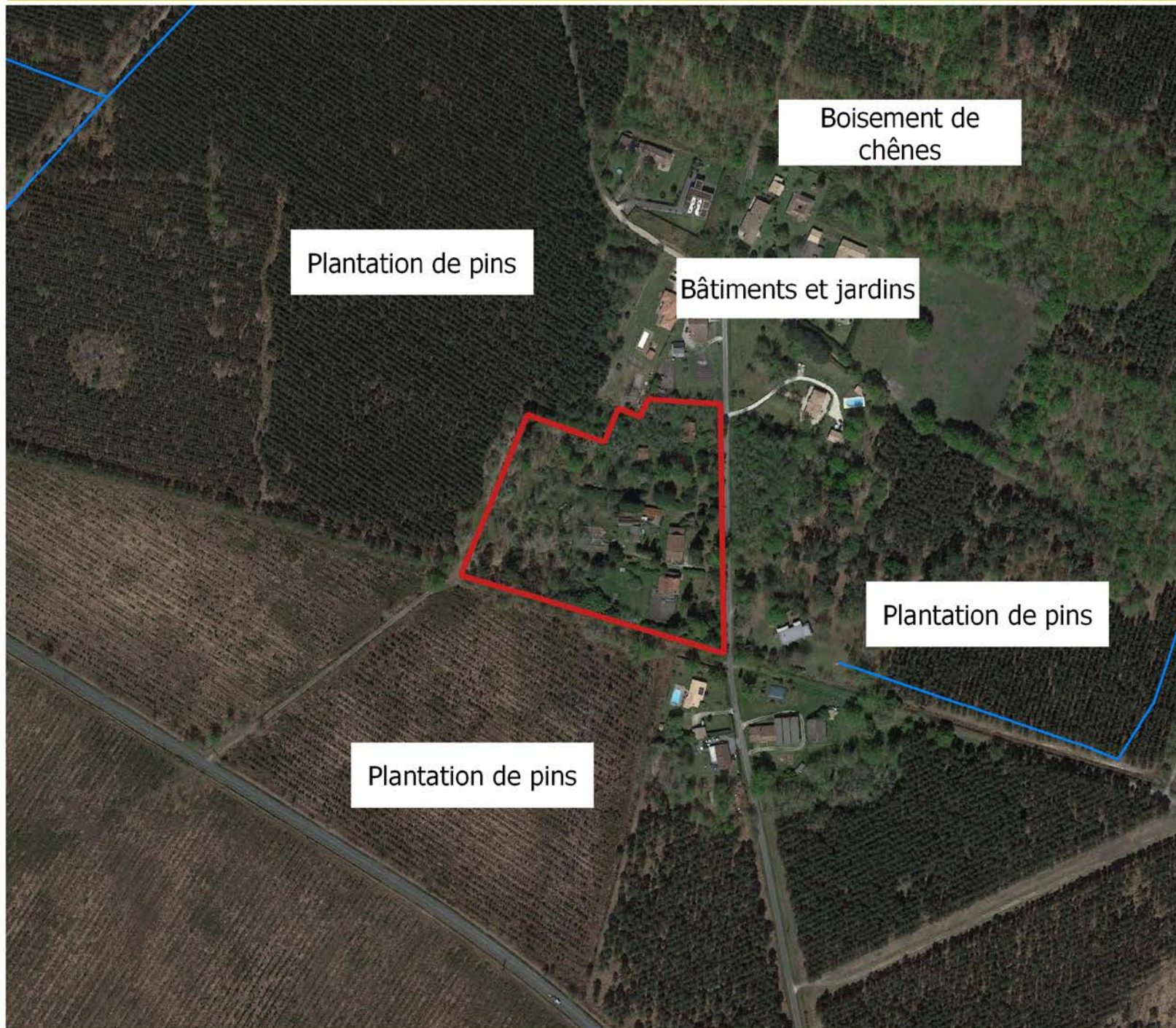
PLAN DE MASSE





V. PLAN DES ABORDS DU PROJET

Cartographie des abords du projet

Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS



 Périmètre d'études
 Cours d'eau

0 50 100 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 28/06/2021

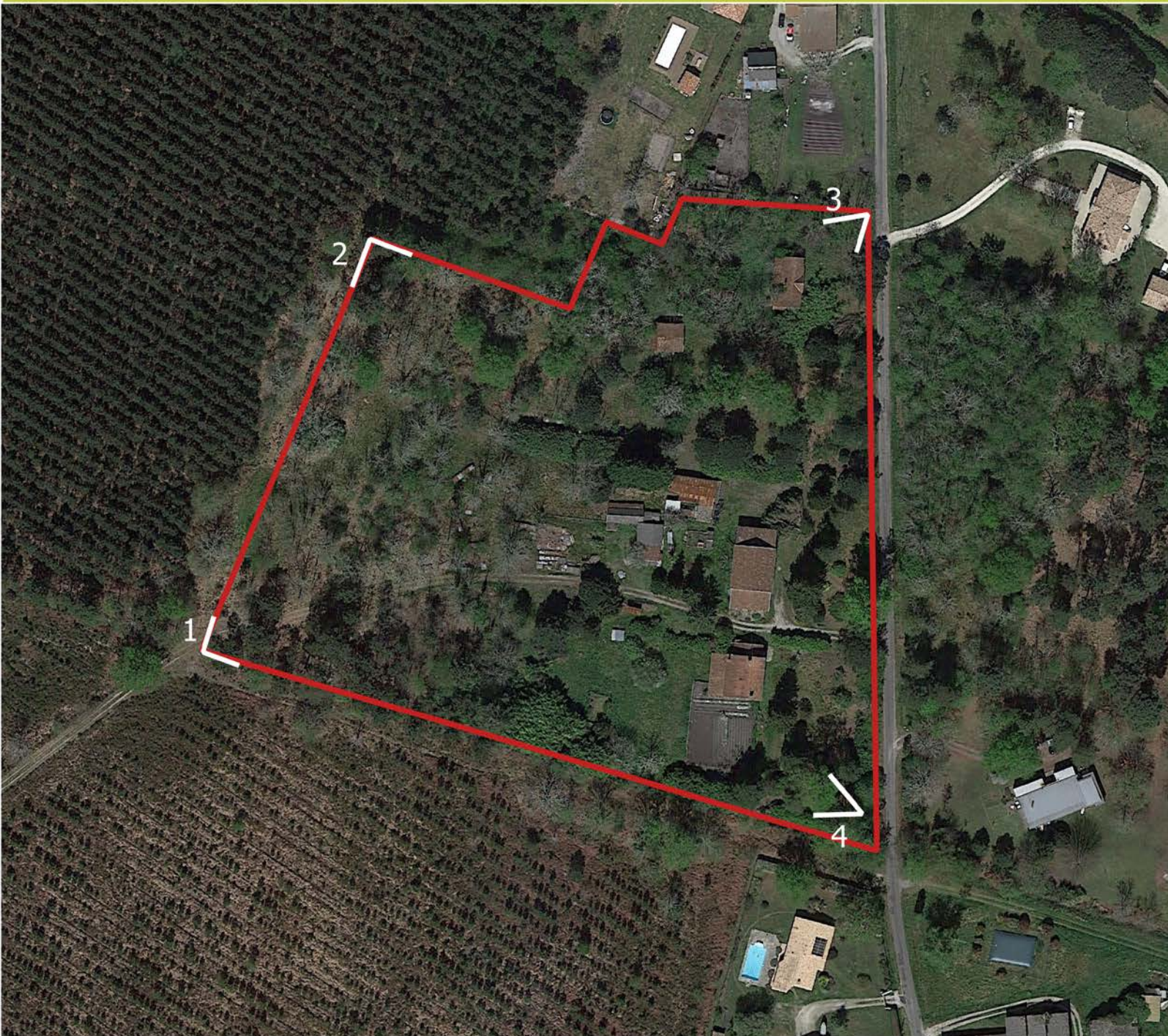


VI. PRISES DE VUES REALISEES SUR SITE




Localisation des prises de vues

Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS



 Périmètre d'études

 Angle de la prise du vue

0 20 40 m



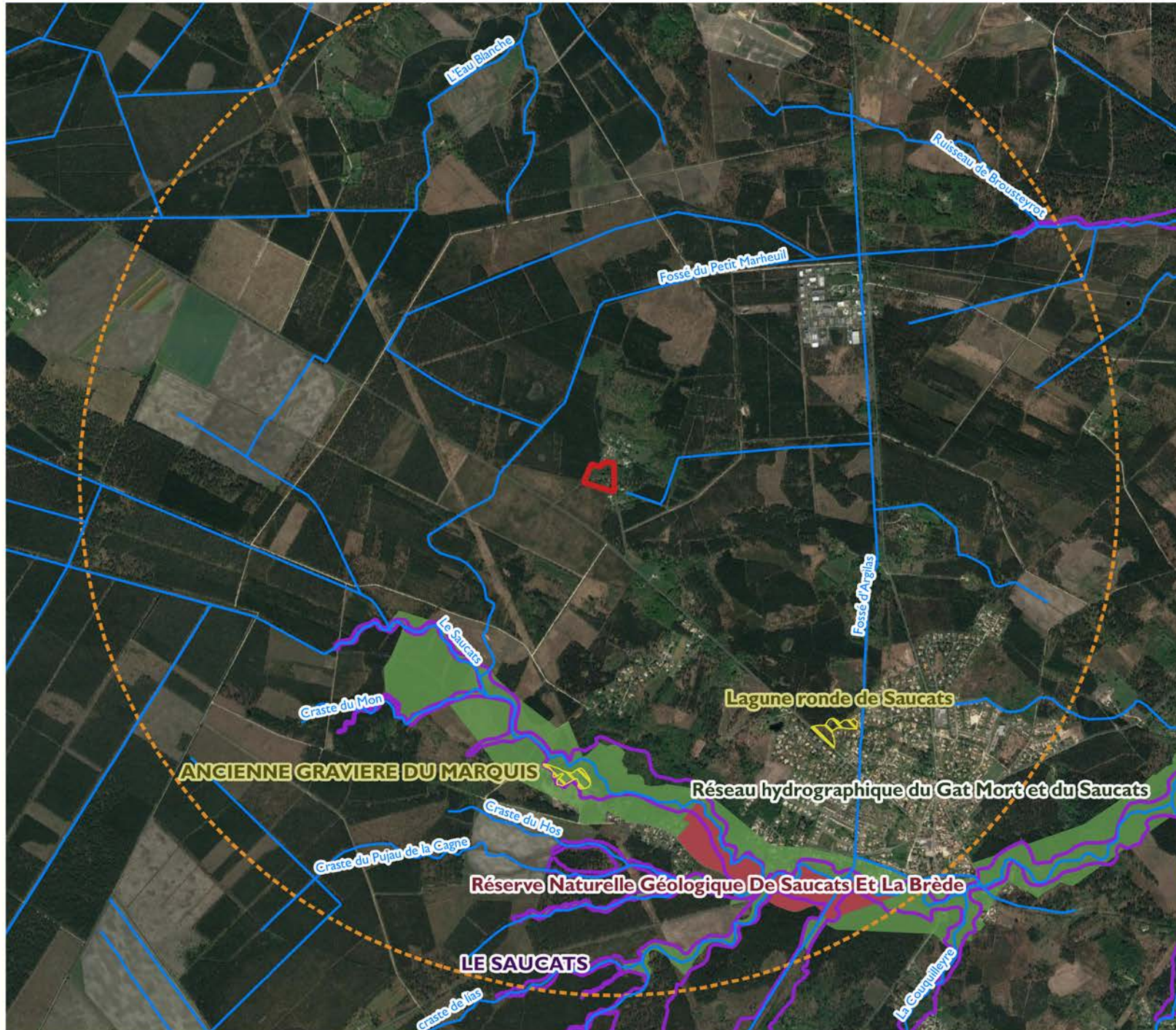
Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 28/06/2021



VII. LOCALISATION DES MILIEUX REMARQUABLES LES PLUS PROCHES

Milieux Naturels Remarquables

Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER SBS



- Périmètre d'études
- Zone de tampon de 3 km
- Cours d'eau
- Milieux Naturels Remarquables**
- ZNIEFF I
- ZNIEFF II
- Réserve Naturelle Régionale
- Site Natura 2000 (Directive Habitats)

0 250 500 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 22/06/2021



VIII. NOTICE D'INCIDENCE ENVIRONNEMENTALE

Note d' incidence environnementale



ENVOLIS
AMÉNAGEMENT
& INGÉNIERIE
ENVIRONNEMENTALE

28/06/2021
Département de la Gironde (33)
Maître d'ouvrage : CITY FONCIER FBS
Commune : SAUCATS

Projet de lotissement

SOMMAIRE

Sommaire.....	2
Table des illustrations.....	3
Préambule.....	4
Identité du demandeur.....	4
Rédacteur du dossier.....	4
I. Etat initial de l'environnement.....	5
A. Inventaire faune flore.....	5
1. Milieux naturels remarquables.....	5
2. Les habitats naturels.....	7
3. La flore.....	8
4. Les oiseaux.....	11
5. Les reptiles et amphibiens.....	13
6. Les mammifères (hors chiroptères).....	14
7. Les chiroptères.....	15
8. Les insectes.....	15
9. Bilan des enjeux écologique.....	16
B. Synthèse du diagnostic zones humides.....	18
C. Synthèse de l'étude hydrogéologique.....	22
II. Analyse des incidences du projet sur l'environnement.....	23
Annexe I – Liste des sigles et abréviations utilisés dans les tableaux.....	27
Annexe II – Listes complètes de la faune présente dans la bibliographie (Faune-aquitain.....	31

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Planches :

Planche 1 : Cartographie des habitats naturels du périmètre élargi	9
Planche 2 : Cartographie des habitats naturels (zoom sur l'emprise projet).....	10
Planche 3 : Cartographie des enjeux globaux	17
Planche 4 : Cartographie localisant certaines mesures d'évitement et de réduction	26

Figures :

Figure 1 : Zones humides d'importance majeure (à gauche), du SDAGE Adour-Garonne (au milieu), du SAGE Vallée de la Garonne (à droite)	18
Figure 2 : Positionnement des sondages.....	20

Tableaux :

Tableau 1 : Liste des milieux naturels remarquables (Source : DREAL et INPN)...	5
Tableau 2 : Synthèse de l'inventaire des habitats	7
Tableau 3 : Habitats présents dans l'emprise projet et à ses abords.....	8
Tableau 4 : Synthèse de l'inventaire des oiseaux.....	11
Tableau 5 : Liste des oiseaux contactés sur le site	12
Tableau 6 : Synthèse de l'inventaire de l'herpétofaune.....	13
Tableau 7 : Liste des reptiles et amphibiens contactés sur site.....	13
Tableau 8 : Synthèse de l'inventaire des mammifères (hors chiroptères)	14
Tableau 9 : Liste des mammifères contactés sur site (hors chiroptères)	14
Tableau 10 : Synthèse des enjeux écologiques	16
Tableau 11 : Relevé phytosociologique des habitats dans l'emprise projet Erreur !	

Signet non défini.

Tableau 12 : Synthèse des traits hydromorphiques dans les sondages.....	21
Tableau 13 : Analyse des incidences du projet sur l'environnement	23

PREAMBULE

La société CITY FONCIER FBS projette la création d'un lotissement au sein de la commune de SAUCATS dans le département de la Gironde (33).

La surface globale à aménager s'élève à près de 22 720 m².

En amont de l'aménagement, le maître d'ouvrage a souhaité caractériser les éventuels enjeux écologiques au droit du périmètre d'étude afin de répondre aux attentes de l'administration. Pour cela, un inventaire des habitats, de la faune et de la flore a été mené dans l'emprise du projet de lotissement et aux alentours directs.

- Diagnostic zones humides
- Etudes hydrogéologiques
- Pré-diagnostic écologique

La société ENVOLIS a été missionnée afin de prendre en charge la conduite de cette mission et ce rapport constitue une synthèse des enjeux relevés et une analyse des incidences environnementales du projet.

Si des potentialités écologiques sont mises en exergue suite à ce pré-diagnostic, il sera alors judicieux d'effectuer des inventaires complémentaires et plus précis, à des saisons adaptées à l'observation des taxons en question.

Cette notice présente ainsi l'état initial du site (inventaires et analyse des enjeux) et les mesures d'évitement et de réductions prévues pour amoindrir les incidences du projet.

Les pièces graphiques nécessaires pour une meilleure compréhension du dossier sont présentées au fil du texte ou sous forme de planches graphiques.

IDENTITE DU DEMANDEUR

Le présent document est rédigé pour le compte de :

Pétitionnaire	CITY FONCIER FBS
Adresse	349 Boulevard du Président Wilson 33 200 BORDEAUX

REDACTEUR DU DOSSIER

Le présent dossier a été rédigé par le bureau d'études ENVOLIS :



EURL ENVOLIS
7, allée des Cabanes
33470 GUJAN-MESTRAS
Tél : 05 56 54 44 23
www.envolis.fr

Date	Indice	Rédaction	Relecture
28/06/2021	VsI	Amandine Duroueix a.duroeux@envolis.fr Chargée d'études écologie	Manon BION m.bion@envolis.fr Cheffe de projets écologie

Etudes hydrogéologiques, assainissement autonome, forages, environnement, dossier défrichement, étude d'impact, dossiers Loi sur l'Eau, étude de faisabilité géothermie, diagnostic écologique.

I. ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

A. Inventaire faune flore

I. Milieux naturels remarquables

L'emprise du projet n'est pas directement concernée par une zone naturelle remarquable de type ZNIEFF I et II (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique), site Natura 2000, ni par des protections patrimoniales telles qu'un APPB (Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope), site inscrit et site classé.

Toutefois ce type de zonage est présent autour du site d'étude (zone tampon de 3 km) et certains y sont connectés via le réseau hydrographique. Toutes ces entités sont renseignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Liste des milieux naturels remarquables (Source : DREAL et INPN)

Type de Zone	Distance au projet	Superficie	Extrait des espèces justifiant le zonage (espèces déterminantes ZNIEFF, d'intérêt communautaire, etc.)	Potentialité d'accueil des espèces justifiant le zonage sur le site d'étude élargi
Site Natura 2000 Directive Habitats Réseau hydrographique du Gat Mort et du Saucats FR7200797	1,4 km au Sud	1 400 ha	Mammifères : Loutre d'Europe, Vison d'Europe Entomofaune : Agrion de Mercure, Cuivré des marais, Damier de la Succise, Fadet des Laïches, Lucane Cerf-volant, Barbot, Grand Capricorne, Leucorrhine à gros thorax, Écaille chinée Reptiles : Cistude d'Europe Flore : Angélique à fruits variés	Nulle : pour les mammifères, l'entomofaune, les reptiles et la flore
ZNIEFF Type II Le Saucats 720030023	1,2 km au Sud-Ouest	285,78 ha	Mammifères : Campagnol amphibie, Loutre d'Europe, Vison d'Europe, Crossope aquatique Amphibiens : Crapaud calamite, Rainette verte, Pélodyte ponctué Reptiles : Vipère aspic Entomofaune : Grand Capricorne, Fadet des Laïches, Damier de la Succise, Cuivré des marais, Azuré du Serpolet, Aeschne printanière, Agrion de Mercure, Agrion joli, Gomphe vulgaire, Leste des bois, Gomphe à crochets, Cordulie métallique, Sympétrum vulgaire, Rhynchophore brun, Rhynchophore blanc Flore : Laïche tomenteuse, Dorine à feuilles opposées, Œillet magnifique, Rossolis intermédiaire, Gentiane des marais, Néottie nid d'oiseau, Chêne sessile,	Nulle : pour les mammifères, les amphibiens, reptiles, l'entomofaune et la flore excepté les suivants : Moyenne : pour la Rainette Verte et le Grand Capricorne

Type de Zone	Distance au projet	Superficie	Extrait des espèces justifiant le zonage (espèces déterminantes ZNIEFF, d'intérêt communautaire, etc.)	Potentialité d'accueil des espèces justifiant le zonage sur le site d'étude élargi
ZNIEFF Type I Lagune ronde de Saucats 720014198	1,8 km au Sud-Est	1,79 ha	Mammifères : Martre des Pins Entomofaune : Leucorrhine à gros thorax Flore : Rossolis intermédiaire, Elatine de Brochon, Millepertuis à feuilles de lin, Jonc nain, Jonc des vasières, Cenanthe phellandre, Utriculaire citrine, Véronique à écus	Nulle : pour la flore et l'entomofaune Moyenne : pour la Martre des Pins
ZNIEFF Type I Ancienne gravière du Marquis 720030024	1,6 km au Sud	1,72 ha	Entomofaune : Fadet des Laïches Flore : Rossolis intermédiaire, Rossolis à feuilles rondes, Lycopode des tourbières	Nulle : pour l'entomofaune et la flore.
Réserve Naturelle Nationale Réserve Naturelle de Saucats-la Brède FR3600062	1,9 km au Sud-Est	75,5 ha	Amphibiens : Crapaud commun, Rainette méridionale, Triton marbré ect... Reptiles : Lézard des murailles, ect... Entomofaune : Damier de la succise, Ecaïlle chinée Mammifère : Ecureuil roux, Loutre d'Europe Avifaune : Martin pêcheur, Buse variable, Chardonneret élégant, Engoulevent d'Europe	Nulle : pour l'entomofaune et la Loutre d'Europe, le Martin pêcheur et l'Engoulevent d'Europe Moyenne : pour la Buse variable Fort : pour le Chardonneret élégant

Remarque : les périmètres des ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux) ne sont pas pris en compte ici. Ces périmètres sont obsolètes au regard de la date à laquelle ces périmètres ont été établis (1989). Les sites Natura 2000 de type ZPS (Zone de Protection Spéciale) viennent remplacer les ZICO en illustrant des périmètres et des listes d'espèces d'oiseaux actualisés.

2. Les habitats naturels

Tableau 2 : Synthèse de l'inventaire des habitats

Indicateurs	Au sein de l'emprise projet	Au sein du périmètre d'étude élargi	Remarques sur les enjeux au sein de l'emprise projet
Nombre d'habitats	13	17	/
Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	/	/	/
Nombre d'habitats à enjeu assez fort	/	/	/
Nombre d'habitats à enjeu moyen	4	4	/
Nombre d'habitats à enjeu assez faible	6	7	/
Nombre d'habitats à enjeu faible	2	5	/

Tableau 3 : Habitats présents dans l'emprise projet et à ses abords

Libellé	Corine Biotope	N2000	Rareté locale	Etat de conservation	Intérêt patrimonial	Enjeu intrinsèque	Inclus dans emprise
Prairie à <i>Agrostis capillaris</i>	35.22	/	Commun	Moyen	Faible	Faible	x
Prairie siliceuse	35.22	/	Commun	Moyen	Faible	Faible	
Prairie à <i>Agrostis capillaris</i> et Linaigrette à feuille étroite	35.22	/	Peu Commun	Bon	Moyen	Moyen	x
Boisement de chênes	41.5	/	Très commun	Bon	Moyen	Moyen	x
Jeune plantation de Pin maritime	42.813	/	Très commun	Bon	Faible	Faible	
Plantation de pins de 15 ans sur lande à fougères	42.813x31.86	/	Très commun	Bon	Faible	Faible	
Forêt mixte	43.5	/	Commun	Moyen	Assez faible	Moyen	x
Fourré de Robinier et d'Ailante glanduleux	83.324	/	Commun	Moyen	Très faible	Faible	x
Haie de Pin sylvestre	84.1	/	Commun	Bon	Faible	Faible	x
Haie de laurier amande	84.1	/	Commun	Bon	Faible	Faible	x
Zone d'entrepôt	84.42	/	Commun	/	Faible	Faible	x
Jardin boisé	85.3	/	Commun	Bon	Faible	Faible	x
Bâtiments et jardins	85.3x86.2	/	Très commun	Bon	Faible	Faible	
Potager	85.32	/	Commun	Bon	Faible	Faible	x
Maison abandonnée	86.1	/	Commun	/	Faible	Faible	x
Fossés	89.22	/	Commun	Bon	Assez faible	Assez faible	x




3. La flore

Méthodologie employée : La flore été relevée en parallèle de la description des habitats. L'inventaire est mené via la réalisation de transects au travers de la zone d'étude en relevant toutes les espèces rencontrées. Les espèces montrant un enjeu particulier (patrimonial ou invasif) sont relevées par pointage GPS. Les espèces difficiles d'identification sur le terrain ont été collectées ou prise en photo afin d'être identifiées au bureau à l'aide d'une loupe binoculaire et d'ouvrages spécialisés (flore).

Aucune espèce floristique patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée dans l'emprise projet.

Cartographie des habitats naturels du périmètre élargi

Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS

-  Périmètre élargi
-  Périmètre d'études
-  Chemins et route

Habitats naturels (Code CB)

-  35.22 Prairie à *Agrostis capillaris*
-  35.22 Prairie silicieuse
-  35.22 Prairie à *Agrostis capillaris* et Linaigrette à feuille étroite
-  41.5 Boisement de chêne
-  42.813 Jeune plantation de Pin maritime
-  42.813 x 31.86 Plantation de pins de 15 ans sur lande à fougères
-  42.813 Plantation de pins de 15 ans
-  43.5 Forêt mixte
-  83.324 Fourré de Robinier et d'Ailante glanduleux
-  84.1 Haie de Laurier amande
-  84.1 Haie de Pin sylvestre
-  84.42 Zone d'entrepôt
-  85.3 Jardin boisé
-  85.3 x 86.2 Bâtiments et jardins
-  85.32 Potager
-  86.1 Maison abandonnée
-  Fossés 89.22

Espèces exotiques envahissantes

-  Robinier faux acacia

0 75 150 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS

Auteur : ENVOLIS

Date : 25/06/2021



Cartographie des habitats naturels


Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS

 Périmètre élargi


 Périmètre d'études

Habitats naturels

(Code Corinne biotope)


 35.22 Prairie à *Agrostis capillaris*

 35.22 Prairie silicieuse


 35.22 Prairie à *Agrostis capillaris*
et Linaigrette à feuille étroite

 41.5 Boisement de chêne


 43.5 Forêt mixte


 83.324 Fourré de Robinier et
d'Ailante glanduleux

 84.1 Haie de Laurier amande

 84.1 Haie de Pin sylvestre

 84.42 Zone d'entrepôt

 85.3 Jardin boisé

 85.32 Potager

 86.1 Maison abandonnée

 Fossés 89.22

 Chemins et route

0 10 20 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS

Auteur : ENVOLIS

Date : 25/06/2021



4. Les oiseaux

Méthodologie employée : L'inventaire des oiseaux s'est effectué via des IPA (points d'écoute), des écoutes itinérantes, et des inspections à vue (jumelles).

Tableau 4 : Synthèse de l'inventaire des oiseaux

Indicateurs	Au sein de l'emprise projet	Au sein du périmètre d'étude élargi	Remarques sur les enjeux au sein de l'emprise projet
Nombre d'espèces	19	1	Présence d'une espèce très rare
Nombre d'espèces protégées	14	1	/
Nombre d'espèces sur Liste Rouge nationale	2	1	Espèces au statut autre que LC
Nombre d'espèce à enjeu dans l'emprise projet	2	/	Espèce commune dont la population est menacée à l'échelle nationale ou espèce rare

Tableau 5 : Liste des oiseaux contactés sur le site

Nom latin	Nom français	Directive oiseaux	Déterminant ZNIEFF	Protection nationale	Liste Rouge France	Enjeux
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant	/	/	Art. 3	VU	Moyen
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	/	/	Art. 3	NT	Assez faible
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	/	/	/	LC	Faible
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris	/	/	Art. 3	NT	Assez faible
<i>Tachymarptis melba</i>	Martinet à ventre blanc	/	x	Art. 3	LC	Assez fort
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	/	/	/	LC	Faible
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Parus caeruleus</i>	Mésange bleue	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'europe	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Picus viridis</i>	Pic vert	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Pica pica</i>	Pie bavarde	/	/	/	LC	Faible
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	/	/	/	LC	Faible
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rouge queue noir	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	/	/	Art. 3	LC	Assez faible
<i>Streptopelia decaocto</i>	Tourterelle turque	/	/	/	LC	Faible

Le Martinet à ventre blanc a été aperçu en vol. Ainsi, aucun indice de nidification n'a été relevé sur le site d'étude. De plus, au vu du contexte des alentours (zone urbanisée correspondant aux habitats favorables à cette espèce) et du projet de construction envisagé les impacts résiduels sur cette espèce sont faibles (CF tableaux des incidences p24)

5. Les reptiles et amphibiens

Méthodologie employée : L'inventaire des reptiles s'est effectué principalement le long des écotones (lisières de transition entre un habitat fermé/semi-ouvert et un habitat ouvert). Ces milieux sont très propices aux reptiles qui y effectuent leurs activités de thermorégulation et de chasse à l'abri des prédateurs. Pour les amphibiens, les recherches ont été diurne afin de localiser des adultes et nocturne afin de localiser des œufs et des larves.

Tableau 6 : Synthèse de l'inventaire de l'herpétofaune

Indicateurs	Au sein de l'emprise projet	Au sein du périmètre d'étude élargi	Remarques sur les enjeux au sein de l'emprise projet
Nombre d'espèces	1	/	/
Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	/	/	/
Nombre d'espèces protégées	1	/	/
Nombre d'espèces sur Liste Rouge nationale	/	/	/
Nombre d'espèce à enjeu dans l'emprise projet	/	/	/

Tableau 7 : Liste des reptiles et amphibiens contactés sur site

Nom latin	Nom français	Directive habitats	Déterminant ZNIEFF	Protection nationale	Liste rouge France	Enjeux
Amphibiens						
Reptiles						
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	An IV	/	Art.2	LC	Assez faible

6. Les mammifères (hors chiroptères)

Méthodologie employée : L'inventaire des mammifères s'est effectué principalement via la recherche de traces et indices (fèces, empreintes, etc.) et aussi via des observations directes d'individus.

Tableau 8 : Synthèse de l'inventaire des mammifères (hors chiroptères)

Indicateurs	Au sein de l'emprise projet	Au sein du périmètre d'étude élargi	Remarques sur les enjeux au sein de l'emprise projet
Nombre d'espèces	1	/	Observation de restes alimentaires
Nombre d'habitats d'intérêt communautaire	/	/	/
Nombre d'espèces protégées	/	/	/
Nombre d'espèces sur Liste Rouge nationale	/	/	/
Nombre d'espèce à enjeu dans l'emprise projet	1	/	Enjeu assez faible

Tableau 9 : Liste des mammifères contactés sur site (hors chiroptères)

Nom latin	Nom français	Directive habitats	Déterminant ZNIEFF	Protection nationale	Liste Rouge France	Enjeux
<i>Sciurus vulgaris</i>	Ecureuil roux	/	/	Art.2	LC	Assez faible

7. Les chiroptères

L'inventaire de terrain n'a pas porté sur la détection directe des chiroptères. Au sein de l'emprise projet, aucun arbre n'est susceptible de servir de gîte aux chiroptères (absence de cavités, fissures ou fentes favorable).

8. Les insectes

Méthodologie employée : Les coléoptères saproxyliques ont été activement recherchés via les traces qu'ils laissent sur les arbres qu'ils utilisent comme habitat.

Nom latin	Nom français	Directive habitat	Déterminant ZNIEFF	Protection nationale	Liste Rouge France	Enjeux
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-deuil	/	/	/	LC	Faible
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque	/	/	/	LC	Faible
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron	/	/	/	LC	Faible

9. Bilan des enjeux écologique

En résumé, après croisement des habitats et de leur fonction pour les différents taxons, les enjeux écologiques au droit de l'emprise projet peuvent se synthétiser au sein du tableau suivant :

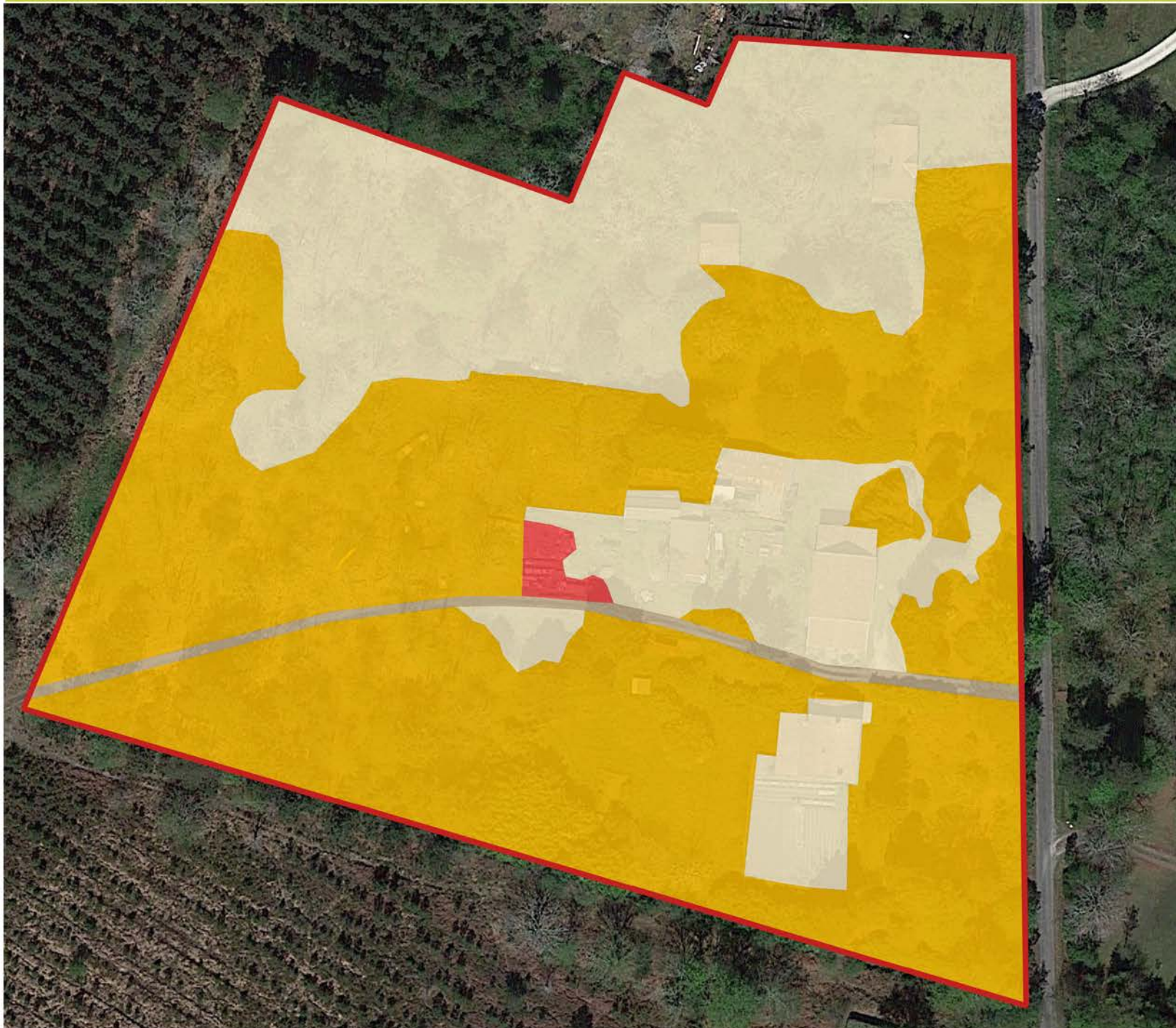
Tableau 10 : Synthèse des enjeux écologiques

Libellé Habitat	Enjeu habitat	Enjeu flore	Enjeu Oiseaux	Enjeu mammifère	Enjeu chiroptère	Enjeu reptiles	Enjeu amphibiens	Enjeu écologique global
Prairie à Agrostis capillaris	Faible	Faible	Assez faible	Faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Moyen
Prairie siliceuse	Faible	Faible	Assez faible	Faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Assez faible
Prairie à Agrostis capillaris et Linaigrette à feuille étroite	Moyen	Faible	Assez faible	Faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Moyen
Boisement de chênes	Moyen	Faible	Moyen	Assez faible	Non évalué	Faible	Nul	Moyen
Jeune plantation de Pin maritime	Faible	Faible	Assez faible	Assez faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Assez faible
Plantation de pins de 15 ans sur lande à fougères	Faible	Faible	Assez faible	Assez faible	Non évalué	Faible	Nul	Assez faible
Forêt mixte	Moyen	Faible	Moyen	Assez faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Moyen
Fourré de Robinier et d'Ailante glanduleux	Faible	Faible	Assez faible	Assez faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Assez faible
Haie de Pin sylvestre	Faible	Faible	Moyen	Assez faible	Non évalué	Faible	Nul	Moyen
Haie de laurier amande	Faible	Faible	Moyen	Assez faible	Non évalué	Faible	Nul	Moyen
Zone d'entrepôt	Faible	Faible	Assez fort	Assez faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Assez fort
Jardin boisé	Faible	Faible	Moyen	Assez faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Moyen
Bâtiments et jardins	Faible	Faible	Assez fort	Assez faible	Non évalué	Assez faible	Nul	Assez fort
Potager	Faible	Faible	Assez faible	Faible	Non évalué	Faible	Nul	Assez faible
Maison abandonnée	Faible	Faible	Assez faible	Faible	Non évalué	Faible	Nul	Assez faible
Fossés	Assez faible	Faible	Assez faible	Faible	Non évalué	Faible	Nul	Assez faible

Enjeux globaux

Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS

-  Périmètre d'études
-  Chemins et route
- Enjeux écologiques :**
-  Assez fort
-  Moyen
-  Assez faible



0 10 20 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 28/06/2021



B. Synthèse du diagnostic zones humides

D'après les données bibliographiques (Zones Humides d'Importance Majeure, Zones humides du SDAGE Adour-Garonne, Zones humides du SAGE Vallée de la Garonne) : le terrain d'étude ne se situe pas dans aucun des zonages réglementaires concernant les zones humides.

Un diagnostic de délimitation réglementaire des zones humides (critère flore et pédologie) a été effectué par ENVOLOS le 22 juin 2021. L'expertise menée conclut à l'absence de zone humide sur le périmètre d'études.

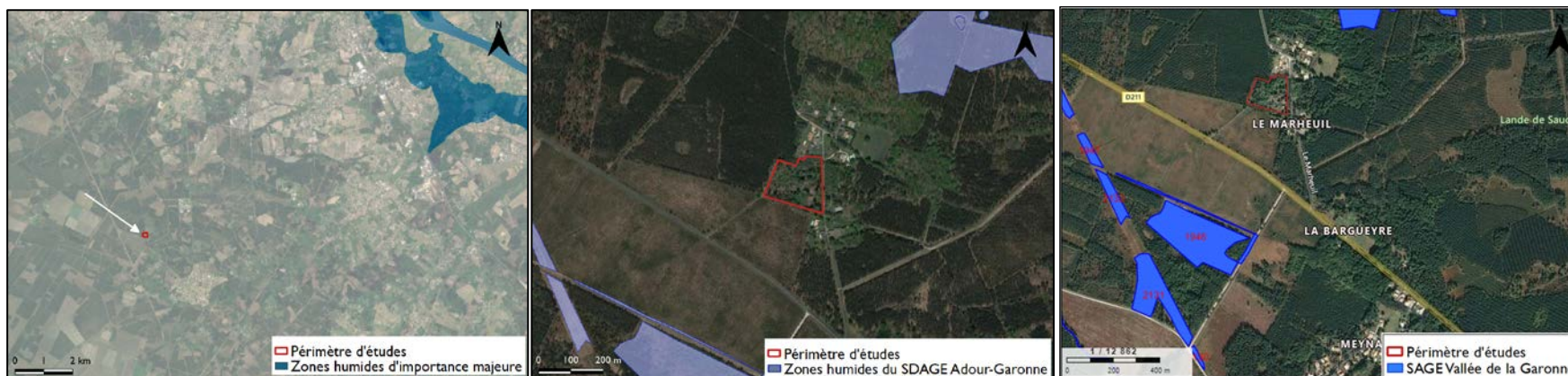


Figure 1 : Zones humides d'importance majeur (à gauche), du SDAGE Adour-Garonne (au milieu), du SAGE Vallée de la Garonne (à droite)

Tableau 11 : Relevé phytosociologique des habitats dans l'emprise projet

Habitat			Prairie à Agrostis capillaris 35.22	Prairie à Agrostis capillaris et Flouve	Prairie à Agrostis capillaris et Linaigrette à feuille	Zone entrepôt 84.42	Boisement de Chêne 41.5	Forêt mixte de Pin maritime et Chêne pédonculé 43.5	Jardin boisé 85.3	Fourré de Robinier et Ailante glanduleux	Haie de Laurier amande 84.1	Haie de Pins sylvestre 84.1	Potager 85.32	Maison abandonnée 86.1	Fossé temporaire 89.22	
Cotation d'après l'arrêté du 24 juin 2008			Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
Nom vernaculaire	Nom scientifique	Espèce indicatrice de zones humides														
Strate arborée						Non interprétable	70%	80%	20%	70%		60%	Non interprétable	Non interprétable	Non interprétable	
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	Non					50%	30%	10%							
Pin maritime	<i>Pinus pinaster</i>	Non						40%	10%							
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Non								30%						
Ailante glanduleux	<i>Alnus altissima</i>	Non								30%						
Pin sylvestre	<i>Pinus sylvestris</i>	Non										60%				
Strate arbustive								30%	40%	5%	10%	100%				30%
Laurier amande	<i>Laurus nobilis</i>	Non							5%		15%					
Ronce commune	<i>Rubus fruticosus</i>	Non										30%				
Ailante glanduleux	<i>Alnus altissima</i>	Non									5%					
Robinier faux-acacia	<i>Robinia pseudoacacia</i>	Non									10%					
Strate herbacée			100%	100%	100%			50%	10%	80%	90%					90%
Calamagrostide blanchâtre	<i>Calamagrostis canescens</i>	Oui							5%							
Flouve odorante	<i>Anthoxanthum odoratum</i>	Non	20%		30%					30%		30%				
Lierre grimpant	<i>Hedera helix</i>	Non								20%						
Agrostide capillaire	<i>Agrostis capillaris</i>	Non	45%	50%	45%				50%			20%				
Habitat caractéristique d'une zone humide floristique			Non	Non	Non				Non							

Figure 2 : Positionnement des sondages



Sondage	Traits réductiques <0,5m	Traits réductiques 0,8 - 1,2m	Traits rédoxiques <0,25m	Traits rédoxiques <0,50m	Horizon histique	Nappe	Classe d'hydromorphie GEPPA, 1981
S1	non	oui	non	non	non	0,60 m/TN	Non zon humide
S2	non	oui	non	non	non	0,50 m/TN	
S3	non	oui	non	non	non	>1,5 m/TN	
S4	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S5	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S6	non	oui	non	non	non	>1,6 m/TN	
S7	non	oui	non	non	non	> 1,6 m/TN	
S8	non	oui	non	non	non	> 1,6 m/TN	
S9	non	oui	non	non	non	>1,5 m/TN	
S10	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S11	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S12	non	non	non	non	non	>1,8 m/TN	
S13	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S14	non	non	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S15	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S16	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S17	non	oui	non	non	non	1,50 m/TN	
S18	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	
S19	non	oui	non	non	non	1,80 m/TN	
S20	non	oui	non	non	non	0,60 m/TN	
S21	non	oui	non	non	non	0,60 m/TN	
S22	non	oui	non	non	non	0,80 m/TN	
S23	non	oui	non	non	non	> 1,5 m/TN	

Tableau 12 : Synthèse des traits hydromorphiques dans les sondages

C. Synthèse de l'étude hydrogéologique

Une étude hydrogéologique a été menée en juin 2021.

Au jour de l'étude (22/06/2021), le toit de la nappe superficielle a été recoupé à une profondeur comprise entre 0,50 et 0,80 m/TN au droit des sondages S1, S2, S20, S21, S22, et à une profondeur de 1,50 m/TN à S17 et à 1,80 m/TN à S19.

Ainsi, les sols ne sont pas homogènes sur l'ensemble du terrain d'étude. Tous les sondages ont révélé un premier horizon sableux riche en matière organique mais ils se distinguent dans la suite de leur profil. Certains possèdent un faciès sablo-limoneux associé à des horizons d'argiles bariolées tandis que d'autres présentent un horizon aliotique brun surmontant une association parfois indurée de sable, argile et graves.

De nombreuses traces d'hydromorphie ont pu être observées mais aucun sondage n'est caractéristique de zone humide.

La durée d'engorgement par l'eau du sol pourra être précisée à la faveur du suivi piézométrique prévu sur ce site.

Enfin, Le critère pédologique n'a pas permis de mettre en évidence de profil caractéristique de zone humide sur l'emprise du terrain diagnostiqué.

II. ANALYSE DES INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT

Dans cette partie est repris l'ensemble des enjeux identifiés dans l'état initial. Ces enjeux sont mis en vis-à-vis avec les caractéristiques du projet et les mesures d'évitement et de réduction qui seront mises en place pour amoindrir les incidences du projet sur l'environnement.

Tableau 13 : Analyse des incidences du projet sur l'environnement



Enjeux environnementaux au sein de l'emprise projet	Incidences brutes du projet sans mesures correctives	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Mesures résiduelles après abatement des mesures correctives
Habitats : enjeux FAIBLE à MOYEN	Moyenne : imperméabilisation et altération d'une partie de ces habitats à l'échelle locale	Evitement d'espace vert boisé constituant une zone de refuge pour les espèces. Evitement des fossés.	Bande d'inconstructibilité d'environ 2 m au niveau des fossés Au sein des espaces verts communs et privés (17 568 m ² au total), des zones boisées seront créées ou conservées Des plantations d'espèces locales, non allergènes et non invasives seront réalisées entre et au sein des lots	Faibles : destruction/altération d'habitats à enjeux moyens mais communs à l'échelle locale et régionale
Flore : enjeux FAIBLE, aucune espèce patrimoniale n'a été recensée sur l'emprise projet	Faibles : destruction ou altération d'espèces floristiques communes à très communes sans enjeu de conservation préoccupant	Les apports de matériaux en phase chantier seront vérifiés et la provenance devra être connue pour éviter l'apport d'espèces exotiques envahissantes	Mesures de réduction identiques à celle-ci-dessus (Habitats) Les espaces verts communs enherbés (abords de voirie) seront gérés de manière différenciée et sans apports de produits phytosanitaires polluants	Nulles

Enjeux environnementaux au sein de l'emprise projet	Incidences brutes du projet sans mesures correctives	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Mesures résiduelles après abattement des mesures correctives
<p>Faune : enjeux FAIBLE à ASSEZ FORT, présence de deux espèces à enjeux</p>	<p>Faible : destruction ou altération d'habitats d'espèces rares ou dont la population est menacée étant toutefois non nicheur sur site et possédant des habitats de repli à proximité immédiate du projet</p> <p>Destruction d'individus (nichées, juvéniles) possible lors de la phase chantier</p> <p>Dérangement lors de la phase chantier (bruit, poussières, odeurs)</p>	<p>Conservation de grandes étendues boisées (jardins)</p>	<p>Bande d'inconstructibilité au niveau des fossés</p> <p>Défrichage réalisé entre octobre et février, en dehors des périodes de reproduction de la faune (pas de destruction d'individus peu mobiles) et de manière à laisser la faune fuir vers les milieux naturels attenants</p> <p>Au sein des parties privatives : conservation d'un maximum de végétation en dehors des zones construites (voirie et logements)</p> <p>Mise en place d'éclairages publics dont le rayonnement est orienté vers le sol et réduction de la période d'éclairage nocturne</p> <p>Respect des mesures relatives à la phase chantier : pas de dépôt ou déversement de substances polluantes dans les fossés</p> <p>Absence de dépôt prolongé de gravats en phase chantier afin d'éviter d'attirer les reptiles</p>	<p>Faibles</p>

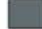


Enjeux environnementaux au sein de l'emprise projet	Incidences brutes du projet sans mesures correctives	Mesures d'évitement	Mesures de réduction	Mesures résiduelles après abattement des mesures correctives
Vulnérabilité de la nappe : enjeux moyens liés à la perméabilité du sol, nappe à faible profondeur (entre 0,50 et 1,80 m/TN)	<p>Moyennes : dépôt de produits polluants au sol rentrant en contact avec les eaux souterraines.</p> <p>Rabattement de nappe lié à la pose des réseaux en période de hautes eaux.</p> <p>Déversement pendant la phase chantier.</p>	<p>Tous les matériaux susceptibles d'avoir une incidence sur l'intégrité chimique de la nappe seront être confinés au sein d'aires étanches.</p> <p>Les espaces verts seront gérés sans utilisation de produits phytosanitaires.</p>	<p>Mise en place de mesures compensatoires de gestion des eaux pluviales afin de gérer de manière qualitative et quantitative les rejets vers le milieu naturel.</p>	<p>Assez faible</p>
Gestion hydraulique des eaux pluviales : MOYENS liés à la faible profondeur de nappe	<p>Moyennes : rejet des eaux pluviales des zones imperméabilisées directement au réseau : MES au sein du réseau hydrographique et surcharge volumique des fossés et cours d'eau</p>	<p>Evitement de l'infiltration pour la gestion des eaux pluviales du site</p>	<p>Stockage des eaux pluviales issues de l'imperméabilisation des voies, trottoirs et espaces verts de l'opération dans une tranchée drainante latérale à la voie avant rejet régulé de ces eaux dans le fossé longeant l'opération à l'ouest</p>	<p>Négligeable</p>
Risque incendie : RISQUE FAIBLE	<p>La commune de Saucats n'est pas concernée par un PPRIF. Toutefois, la présence du boisement à l'Ouest pourrait représenter un danger</p>	<p>Conservation d'une zone débroussaillée et inconstructible de 50 m minimum entre les lots et la forêt</p>	<p>Une piste DFCI sera mise en place au sein de l'emprise projet. De plus, une borne incendie est présente à moins de 200 m des derniers lots</p>	<p>Faible</p>

Localisation des mesures d'évitement et de réduction




Projet d'aménagement
Commune de SAUCATS (33)
CITY FONCIER FBS

-  Périmètre d'études
-  Fossés périmètre strict

Plan de composition

-  Nouvelle voirie
-  Espaces verts
-  Lots prévus

Mesures d'évitement et de réduction :

-  Piste DFCI (6 m)
-  Bande de débroussaillage (50 m)
-  Bande de 2m en recul des fossés



0 10 20 m



Sources : Google Satellite, ENVOLIS
Auteur : ENVOLIS
Date : 28/06/2021



Annexe I

–

Liste des sigles et abréviations utilisés dans les tableaux

DH : Directive Habitat-Faune-Flore (92/43/CEE)

- **An.I** (Annexe I) : Habitat d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones de protection spéciale (ZPS) ;
- **An. II** (Annexe II) : Espèces d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (ZSC).
- **An. IV** (Annexe IV) : Espèces d'intérêt communautaire qui nécessitent une protection stricte. Cette liste a été élaborée sur la base de l'annexe II de la Convention de Berne.
- **An. V** (Annexe V) : Espèces d'intérêt communautaire dont le prélèvement dans la nature et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

DO : Directive Oiseaux (2009/147/CE)

- **An.I** (Annexe I) : Espèces bénéficiant de mesures de protection spéciales de leur habitat qui seront donc classés en Zone de Protection Spéciale (ZPS). Il s'agit des espèces menacées de disparition, des espèces vulnérables à certaines modifications de leur habitat, des espèces considérées comme rares (population faible ou répartition locale restreinte), et des espèces nécessitant une attention particulière à cause de la spécificité de leur habitat, ainsi que les espèces migratrices dont la venue est régulière.
- **An. II** (Annexe II) : Espèces dont les populations permettent la chasse, mais où des limites sont établies et respectées.
- **An. III** (Annexe III) : Espèces pour lesquelles la vente, le transport, la détention pour la vente et la mise en vente sont interdits ou peuvent être autorisés à condition que les oiseaux aient été licitement tués ou capturés.

Det. ZNIEFF (Déterminante ZNIEFF) : Espèces sur lesquelles s'appuie l'identification d'une ZNIEFF.

Conv. Berne : Convention de Berne

- **An.I** (Annexe I) : Espèces dont la cueillette, le ramassage, la coupe ou le déracinage intentionnel est interdit.
- **An. II** (Annexe II) : Espèces pour lesquelles sont interdits : toutes les formes de capture, de détention ou de mise à mort intentionnelles ; la détérioration ou la destruction intentionnelle des sites de reproduction ou des aires de repos ; la perturbation intentionnelle de la faune sauvage, notamment durant la période de reproduction, de dépendance et d'hibernation ; la destruction ou le ramassage intentionnel des œufs dans la nature ou leur détention ; la détention et le commerce interne de ces animaux, vivants ou morts, y compris des animaux naturalisés ou de toute partie ou de tout produit, obtenus à partir de l'animal.
- **An. III** (Annexe III) : Espèces pour lesquels l'existence doit être maintenue hors de danger avec l'interdiction temporaire ou locale d'exploitation, des réglementations sur le transport ou la vente...

PN : Protection nationale

Flore : Arrêté ministériel du 20 janvier 1982

- **Art. 1** : Espèces dont la destruction, la coupe, la mutilation, l'arrachage, la cueillette, ou l'enlèvement, le colportage, l'utilisation, la mise en vente, la vente ou l'achat de tout ou partie de spécimens sauvages est interdite en France métropolitaine.
- **Art. 2** : Espèces dont la destruction de spécimens sauvages sur le territoire nationale est interdite.
- **Art. 3** : Espèces listés à l'article 2 et dont le ramassage ou la récolte, l'utilisation, le transport, la cession à titre gratuit ou onéreux sont soumis à autorisation du ministre chargé de la protection de la nature après avis du comité permanent du Conseil national de la protection de la nature

Oiseaux : Arrêté ministériel du 29 octobre 2009

- **Art. 3** : Espèces dont sont interdits la destruction intentionnelle ou l'enlèvement des œufs et des nids, la destruction, la mutilation intentionnelles, la capture ou l'enlèvement des oiseaux dans le milieu naturel, la perturbation intentionnelle des oiseaux, notamment pendant la période de reproduction et de dépendance, pour autant que la perturbation remette en cause le bon accomplissement des cycles biologiques de l'espèce considérée sur le territoire nationale ; la destruction, l'altération ou la dégradation des sites de reproduction et des aires de repos des animaux.

Mammifères : Arrêté ministériel du 23 avril 2007

- **Art. 2** : Espèces de mammifères terrestres protégés au titre des individus et de leurs habitats de repos et de reproduction.

Reptiles et amphibiens : Arrêté ministériel du 19 novembre 2007

- **Art. 2** : Espèces dont les individus, les œufs, les nids et les habitats de repos et de reproduction sont protégés.
- **Art. 3** : Espèces dont les individus, les œufs et les nids sont protégés
- **Art. 5** : Espèces dont la mutilation, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation, commercial ou non des spécimens prélevés sont interdites.

Insectes : Arrêté ministériel du 23 avril 2007

- **Art. 2** : Espèces de mammifères terrestres protégés au titre des individus et de leurs habitats de repos et de reproduction.

Mammifères : Arrêté ministériel du 23 avril 2007

- **Art. 2** : Espèces dont les individus, les œufs, les larves, les nymphes et les habitats de repos et de reproduction sont protégés. Par ailleurs, la destruction, la mutilation, la capture ou l'enlèvement, la perturbation intentionnelle de ces espèces est interdite.
- **Art. 3** : Espèces dont la détention, le transport, la naturalisation, le colportage, la mise en vente, la vente ou l'achat, l'utilisation commerciale ou non des spécimens prélevés est interdite.

PR : Protection régionale

LR AQ : Liste rouge Aquitaine

LR F : Liste rouge nationale (celle utilisée pour les oiseaux est la liste rouge des oiseaux nicheurs)

LR E : Liste rouge européenne

LR M : Liste rouge mondiale

- **EX** : éteinte au niveau mondial
- **EW** : éteinte à l'état sauvage
- **RE** : disparue au niveau régional
- **CR** : en danger critique
- **EN** : en danger
- **VU** : vulnérable
- **NT** : quasi-menacée
- **LC** : préoccupation mineure
- **DD** : données insuffisantes
- **NA** : non applicable
- **NE** : non évaluée

LR domaine subméditerranéen aquitain : Les Orthoptères menacés en France. Liste rouge nationale et listes rouges par domaines biogéographiques (SARDET et DEFAUT, 2004)

- **1** : Espèce proche de l'extinction ou déjà éteinte
- **2** : Espèce fortement menacée d'extinction
- **3** : Espèce menacée, à surveiller

- **4** : Espèce non menacée, en l'état actuel des connaissances

Indices de rareté :

- **E** : Exceptionnel
- **RR** : Très rare
- **R** : Rare
- **AR** : Assez rare
- **PC** : Peu commun
- **AC** : Assez commun
- **C** : Commun
- **CC** : Très commun

Annexe II

–

Listes complètes de la faune présente dans la bibliographie (Faune-aquitain

Liste d'oiseaux issue de la bibliographie

Nom latin	Nom français	DO	Dét ZNIEFF	PN	LR FR
<i>Motacilla alba</i>	Bergeronnette grise	/	/	Art. 3	LC
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	/	/	Art. 3	LC
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	/	/	Art. 3	NT
<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Fauvette à tête noire	/	/	Art. 3	LC
<i>Bubulcus ibis</i>	Héron garde-bœufs	/	/	Art. 3	LC
<i>Turdus merula</i>	Merle noir	/	/	/	LC
<i>Regulus regulus</i>	Mésange à longue queue	/	/	Art. 3	LC
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	/	/	Art. 3	LC
<i>Passer domesticus</i>	Moineau domestique	/	/	Art. 3	LC
<i>Sterna hirundo</i>	Moineau friquet	/	/	Art. 3	EN
<i>Columba palumbus</i>	Pigeon ramier	/	/	/	LC
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	/	/	Art. 3	LC
<i>Fringilla coelebs</i>	Pipit des arbres	/	/	Art. 3	LC
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de Bonelli	/	/	Art. 3	LC
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	/	/	Art. 3	LC
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge-gorge familier	/	/	Art. 3	LC
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini	/	/	Art. 3	VU
<i>Sitta europaea</i>	Sittelle torchepot	/	/	Art. 3	LC
<i>Troglodytes Troglodytes</i>	Troglodyte mignon	/	/	Art. 3	LC

Liste des reptiles issue de la bibliographie

Nom latin	Nom français	DH	Dét ZNIEFF	PN	LR FR
<i>Hierophis viridiflavus</i>	Couleuvre verte et jaune	Annexe IV	/	Art. 2	LC
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	Annexe IV	/	Art. 2	LC

Liste des insectes issue de la bibliographie

Nom latin	Nom français	DH	Dét ZNIEFF	PN	LR FR
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis	/	/	/	LC
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des nerpruns	/	/	/	LC
<i>Cupido argiades</i>	Azuré du trèfle	/	/	/	LC
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun	/	/	/	LC
<i>Hipparchia statilinus</i>	Faune	/	/	/	LC
<i>Minois dryas</i>	Grand Nègre des bois	/	/	/	LC
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère	/	/	/	LC
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil	/	/	/	LC
<i>Boloria selene</i>	Petit collier argenté	/	/	/	NT
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris	/	/	/	LC